



Gévelot



**Rapport sur les Informations
Sociales et Environnementales**



Exercice 2011



Rapport sur les Informations Sociales et Environnementales

Préambule	page 3
Informations sociales	
1. Informations liées à l'effectif	page 4
2. Organisation du temps de travail	page 5
3. Rémunérations	page 6
4. Relations professionnelles	page 7
5. Conditions d'hygiène et de sécurité	page 7
6. Formation	page 8
7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés	page 9
8. Œuvres sociales	page 9
9. Sous-traitance	page 9
Informations environnementales	
1. Consommation des ressources	page 10
2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	page 15
3. Démarches d'évaluation et de certification	page 15
4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires	page 16
5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement	page 17
6. Moyens internes consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et l'information des Salariés	page 17
7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	page 18
8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement	page 18
9. Objectifs assignés aux Filiales étrangères en matière d'environnement	page 18

Société Anonyme au capital de 31 925 810 euros

Siège social, Direction et Administration :

6, boulevard Bineau

92300 Levallois-Perret

R.C. Nanterre B 562 088 542 – SIRET N° 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr

Exercice 2011



Informations sociales et environnementales

Préambule

Depuis la Loi dite NRE (Article 116 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Économiques), les Sociétés françaises sont tenues de préciser dans leur Rapport de Gestion la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité.

Ces dispositions ont pris effet à partir de la publication du Rapport Annuel portant sur l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2002.

La liste des informations à fournir par les Sociétés a été fixée par le Décret n° 2002-221 du 20 février 2002 pris en application de l'Article L. 225-102-1 du Code de Commerce et modifiant le Décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les Sociétés Commerciales et créant les Articles 148-2 et 148-3.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de ses Recommandations, a souligné que : « Les risques et charges environnementaux pouvant avoir des conséquences importantes sur la situation financière des Sociétés Cotées, elle avait donc déjà été amenée à attirer l'attention de ces Entreprises sur l'importance de l'information à fournir en matière de politique environnementale et de ses impacts financiers ».

Comme pour les précédentes éditions, la Société Gévelot S.A., holding financier du Groupe Gévelot a choisi de produire ce Rapport au titre des activités industrielles de ses principales Filiales françaises ventilées par secteur de la manière suivante :

Extrusion à froid/Usinage

Gévelot Extrusion : regroupant l'ensemble de l'activité Extrusion du Groupe depuis le 1^{er} janvier 1995, elle est actuellement l'un des leaders européens de la fabrication de pièces forgées à froid et à mi-chaud pour l'industrie automobile,

Pompes/Technologie des fluides

PCM : créée en 1932 par Robert Bienaimé et René Moineau inventeur du principe de la pompe à rotor excentré qui porte son nom, elle figure parmi les premiers fabricants mondiaux de pompes volumétriques pour le transfert et le dosage des fluides,

Mécanique/Équipements moteurs et gaz

Gurtner : fondée en 1907, elle conçoit et fabrique des produits destinés à la circulation des fluides, notamment dans le domaine des équipements moteurs (pompes doseuses pour automobiles, carburateurs pour deux-roues) et des équipements gaz.

Périmètre du Rapport

Les données publiées dans ce Rapport concernent l'ensemble des sites de production français du Groupe Gévelot.

Informations sociales

1. Informations liées à l'effectif

1.1 Effectif total hors intérim au 31 décembre 2011

Secteurs				Total au 31.12.2011	Rappel 2010			Total
	Cadres	Etam	Ouvriers		Cadres	Etam	Ouvriers	
Extrusion à froid / Usinage	41	92	329	462	40	80	321	441
Pompes / Technologie des Fluides	131	66	117	314	148	56	112	316
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	6	43	41	90	6	35	48	89
TOTAL	178	201	487	866	194	171	481	846

L'effectif français permanent du Groupe Gévelot est en légère hausse par rapport à 2010, la ventilation par catégories socio-professionnelles restant identique.

La hausse concerne principalement le Secteur Extrusion et correspond à un renforcement de la politique d'alternance (14 personnes en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

Dans le Secteur Pompes, l'effectif global est stable, les départs ayant été compensés par des embauches. Après un recours ponctuel aux Contrats à durée déterminée, les effectifs en Contrats à durée indéterminée ont retrouvé leur niveau de 2009.

Dans le Secteur Mécanique, les effectifs sont d'un niveau identique à celui de 2010 dans le cadre du maintien de la maîtrise de la Masse salariale.

1.2 Embauches de l'année 2011

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total au 31.12.2011		Rappel 2010	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
Extrusion à froid / Usinage	5	0	10	4	12	7	27	11	7	5
Pompes / Technologie des Fluides	20	5	14	11	10	14	44	30	13	21
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0	0	4	0	1	0	5	0	0	0
TOTAL	25	5	28	15	23	21	76	41	20	26

Après un net ralentissement depuis 2009 du fait de la crise économique les embauches sont en augmentation en 2011, notamment en ce qui concerne les contrats à durée indéterminée.

Dans le Secteur Extrusion, les embauches correspondent au remplacement des départs naturels sur des postes clés et à des contrats d'alternance principalement dans les catégories Etam et Ouvriers.

Dans le Secteur Pompes, les embauches en contrat à durée indéterminée ont permis de remplacer les départs consécutifs à la fermeture du Site de Vanves et le recours aux contrats à durée déterminée a été nécessité par la forte activité constatée en 2011 (équipes week-end).

Les embauches du Secteur Mécanique sont liées au remplacement de départs volontaires.

1.3 Licenciements et leurs motifs

Secteurs	Cadres		Etam		Ouvriers		Total 2011	Rappel 2010
	écono- mique	indivi- dual	écono- mique	indivi- dual	écono- mique	indivi- dual		
Extrusion à froid / Usinage	0	0	0	0	0	5	5	21
Pompes / Technologie des Fluides	9	0	9	0	0	1	19	10
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0	0	0	0	0	1	1	0
TOTAL	9	0	9	0	0	7	25	31

Dans le Secteur Extrusion, les licenciements correspondent à la gestion de situations individuelles.

Dans le Secteur Pompes, les licenciements sont directement liés à la fermeture du Site de Vanves et au PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) qui en a découlé.

Dans le Secteur Mécanique, l'unique licenciement constaté en 2011 est un licenciement individuel pour inaptitude physique.

1.4 Heures supplémentaires

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	Total 2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	0	1 385	11 043	12 428	6 989
Pompes / Technologie des Fluides	0	0	0	0	0
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0	0	877	877	359
TOTAL	0	1 385	11 920	13 305	7 348

Dans le Secteur Extrusion, contrairement au Secteur Pompes, la modulation n'a pas permis d'absorber en totalité, particulièrement au cours du 1^{er} semestre, la forte activité constatée en 2011 et il a été nécessaire de recourir davantage aux heures supplémentaires.

Le Secteur Mécanique quant à lui, comme en 2010, a eu recours aux heures supplémentaires pour faire face à la demande de production des pompes doseuses nécessitant une organisation en équipes 3X8 avec un horaire hebdomadaire de 40 heures.

1.5 Nombre moyen mensuel de travailleurs temporaires

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	Total 2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	0,0	0,0	74,9	74,9	49,7
Pompes / Technologie des Fluides	0,2	5,0	17,1	22,3	20,6
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0,0	1,0	27,0	28,0	16,0
Total	0,2	6,0	119,0	125,2	86,3

Dans les Secteurs Extrusion et Mécanique, la reprise d'activité constatée en 2011 a nécessité de recourir davantage au travail temporaire dans un contexte de prudence ne permettant pas de procéder à des embauches.

Dans le Secteur Pompes en revanche, le recours au travail temporaire est demeuré stable, l'accroissement d'activité de 2011 ayant été partiellement absorbé par le recours à la sous-traitance.

1.6 Plan de sauvegarde de l'emploi

Seul le Secteur Pompes a été concerné par un Plan de Sauvegarde de l'Emploi en 2011. Il correspond au redéploiement du Site de Vanves réalisé de 2010 à 2011, les derniers départs intervenant en 2012. Ce redéploiement s'est fait avec maintien des effectifs (création du site de Levallois-Perret et renforcement des équipes du Site de Champocé-sur-Loire).

2. Organisation du temps de travail

2.1 Durée hebdomadaire du temps de travail

Secteurs	Salariés à temps plein	Salariés à temps partiel
Extrusion à froid / Usinage	35 heures	20 / 30 / 30,75 heures
Pompes / Technologie des Fluides	35 heures	17,5 / 28 heures
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	35 heures	24 heures

En 2011 comme en 2010, tous les Secteurs ont dû mettre en œuvre les accords de modulation pour répondre à l'accroissement de la charge de production.

Dans le Secteur Extrusion et le Secteur Mécanique, toutes les heures effectuées n'ont pu être totalement récupérées et ont été payées.

Dans le Secteur Pompes, en revanche, comme en 2010, l'accord de modulation a permis de ne pas recourir aux heures supplémentaires.

2.2 Absentéisme

L'absentéisme est exprimé par le ratio du nombre d'heures d'absence sur le nombre d'heures possibles de travail (les taux ci-dessus ne tiennent pas compte des absences maladie de longue durée).

Secteurs	2011			Rappel 2010		
	Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	0,37 %	0,63 %	4,24 %	0,16 %	0,87 %	4,00 %
Pompes / Technologie des Fluides	1,09 %	1,57 %	4,73 %	1,93 %	4,11 %	4,16 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	-	3,54 %	1,55 %	0,02 %	2,30 %	3,98 %

D'une façon générale et tous Secteurs confondus, l'absentéisme est restée stable en 2011, voire en baisse par rapport à 2010. Les hausses constatées correspondent à l'impact de situations individuelles ponctuelles (maladie) sur des niveaux antérieurs relativement bas et non à une recrudescence de mauvaises pratiques. Des actions de contrôle sont régulièrement effectuées afin d'éviter les dérives et l'accroissement de l'absentéisme.

3. Rémunérations

3.1 Évolution de la Masse salariale

Secteurs	DADS 2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	13 262 538 €	12 840 958 €
Pompes / Technologie des Fluides	12 460 880 €	11 019 140 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	2 563 617 €	2 600 306 €
TOTAL	28 287 035 €	26 460 404 €

Dans le Secteur Extrusion, une politique rigoureuse a permis de maîtriser le niveau de rémunération moyen et le surcoût des heures supplémentaires a été atténué du fait de leur défiscalisation.

Dans le Secteur Pompes, l'augmentation de la Masse salariale correspond aux coûts induits par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi du Site de Vanves (remplacements avec périodes de recouvrement et paiement des indemnités).

Dans le Secteur Mécanique, après une forte réduction des coûts et des effectifs initiée en 2009, la Masse salariale est restée stable par rapport à 2010.

3.2 Participation et Intéressement des Salariés

Dans le Secteur Pompes, les Salariés ont perçu au titre de 2011, un montant global de 708 K€ au titre de la Participation aux Résultats de l'Entreprise (contre 1 035 K€ pour 2010) et de 425 K€ au titre de l'Accord d'Intéressement (contre 776 K€ pour 2010).

Dans le Secteur Extrusion, aucun Accord d'Intéressement n'a été négocié et aucune Participation n'a pu être distribuée au titre de 2011.

Dans le Secteur Mécanique, les résultats de 2011 ont permis de distribuer un Intéressement de 15 K€ aux salariés (contre 51 K€ en 2010) mais aucune Participation compte-tenu des déficits antérieurs.

3.3 Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Les Filiales du Groupe Gévelot respectent les obligations inscrites dans le cadre de la Loi du 13 juillet 1983 ainsi que celles contenues dans les nouveaux articles L. 1142-6 et R. 3221-2 du Code du Travail édictant le principe de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'évolution de leur carrière, tant en ce qui concerne leur formation que leur rémunération et leur position hiérarchique dans l'Entreprise.

Dans le Secteur Extrusion un Accord sur l'égalité Hommes/Femmes a été signé le 2 décembre 2011 dans le cadre de la Loi du 9 novembre 2010.

4. Relations professionnelles

Les différents Organes représentatifs du Personnel présents dans le Groupe Gévelot sont :

Comité de Groupe	CG
Comités centraux d'entreprise	CCE
Comités d'entreprise	CE
Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	CHSCT
Délégués du personnel	DP
Délégués syndicaux	DS

4.1 Représentation du Personnel par Secteur d'activité

Secteurs	DP	CE	CHSCT	DS	Organisations syndicales				
					CGC	CGT	CFDT	CFTC	FO
Extrusion à froid / Usinage	oui	oui	oui	oui	x	x	x		x
Pompes / Technologie des Fluides	oui	oui	oui	oui	x	x	x		
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	oui	oui	oui	non					

Aucune modification n'est intervenue en 2011 en ce qui concerne la représentation du Personnel dans le Groupe Gévelot.

4.2 Accords collectifs

Secteurs	ARTT	Intéressement	Participation	Accord syndical
Extrusion à froid / Usinage	oui	non	oui	non
Pompes / Technologie des Fluides	oui	oui	oui	non
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	oui	oui	oui	non

L'Accord syndical dénoncé en juin 2010 dans le Secteur Extrusion ne produit plus d'effets depuis le mois de septembre 2011 et il n'a pas été négocié de nouvel accord.

5. Conditions d'hygiène et de sécurité

Le suivi et l'analyse systématiques de deux ratios permettent d'analyser l'effet des mesures prises pour améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité. Il s'agit du taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par millions d'heures travaillées) et le taux de gravité (nombre de journées perdues par milliers d'heures travaillées).

Les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité par des actions de formation et de prévention ainsi que par l'adaptation des postes et l'optimisation des conditions de travail.

Secteurs	(en pourcentages)	2011			Rappel 2010		
		Cadres	Etam	Ouvriers	Cadres	Etam	Ouvriers
Extrusion à froid / Usinage	fréquence	-	10,0 %	36,3 %	-	-	29,2 %
	gravité	-	-	0,2 %	-	-	0,5 %
Pompes / Technologie des Fluides	fréquence	-	11,2 %	97,1 %	5,5 %	26,4 %	116,2 %
	gravité	-	0,2 %	0,9 %	-	-	0,6 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	fréquence	ns	ns	16,4 %	ns	ns	17,6 %
	gravité	ns	ns	0,3 %	ns	ns	0,2 %

ns = non significatif

Dans le Secteur Extrusion, le taux de fréquence a augmenté, notamment dans la catégorie Etam qui n'avait pas connu d'accident en 2010, mais le taux de gravité est en amélioration dans la catégorie ouvriers.

Dans le Secteur Pompes, le taux de fréquence, en baisse par rapport à 2010, correspond à deux accidents du travail mais le taux de gravité est en hausse.

Dans le Secteur Mécanique la situation est identique à celle de 2010, les taux indiqués correspondant à trois accidents de travail bénins aux premier et troisième trimestre.

6. Formation

6.1 Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation des Salariés

Secteurs	2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	3,13 %	2,19 %
Pompes / Technologie des Fluides	3,09 %	1,25 %
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	4,62 %	3,18 %

Les coûts de formation sont en augmentation dans tous les Secteurs du Groupe en 2011.

Dans le Secteur Extrusion, malgré la forte activité, un effort de formation significatif a été fait au cours de l'année 2011, renforcé par la volonté d'atteindre les objectifs fixés.

Dans le Secteur Pompes, l'effort de formation a plus que doublé par rapport à 2010, notamment du fait de nombreuses embauches qui ont nécessité des formations en innovation, comptabilité et informatique et de formations à la gestion de projet pour une centaine de cadres.

Dans le Secteur Mécanique, l'augmentation des coûts correspond essentiellement à la prise en charge de formations plus onéreuses dispensées à quelques cadres dans les domaines liés à la protection de l'environnement.

6.2 Nombre d'heures de formation

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	857	1 754	4 365	6 976	5 158
Pompes / Technologie des Fluides	3 553	1 009	1 238	5 800	3 914
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	91	676	226	993	1 213
TOTAL	4 501	3 439	5 829	13 769	10 285

Le nombre d'heures de formation est en forte augmentation (> 30 %) par rapport à 2010.

Dans le Secteur Extrusion, la priorité a été donnée aux métiers de base au travers de Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie (C.Q.P.M.) reconnus au plan national pour tous les métiers de la métallurgie.

Dans les Secteurs Pompes et Mécanique, c'est la formation des Cadres qui a progressé en 2011 de façon plus significative.

Comme évoqué au paragraphe précédent, le Secteur Mécanique a profité de concours extérieurs pour accroître son effort de formation en 2010 et permis de doubler le nombre d'heures qui lui ont été consacrées.

6.3 Nombre de Salariés ayant suivi une ou plusieurs formations

Le nombre de stagiaires indiqué ci-dessous est inférieur au nombre total de formations, chaque Salarié n'étant pris en compte qu'une seule fois, qu'il ait suivi une ou plusieurs formations au cours de l'année.

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	33	67	162	262	223
Pompes / Technologie des Fluides	122	53	136	311	220
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	3	21	11	35	26
TOTAL	158	141	309	608	469

En 2011, le nombre de stagiaires a augmenté dans les mêmes proportions que le nombre d'heures de formation, ce nombre restant relativement stable par stagiaire (23 heures en 2011 contre 21 heures en 2010).

7. Emploi et insertion des Travailleurs handicapés

Nombre de travailleurs handicapés employés dans le Groupe

Secteurs	Cadres	Etam	Ouvriers	2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	0	2	13	15	10
Pompes / Technologie des Fluides	0	1	4	5	5
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	0	0	1	1	1
TOTAL	0	3	18	21	16

8. Œuvres sociales

Sommes versées au titre des Œuvres sociales

Secteurs	2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	356 119 €	333 585 €
Pompes / Technologie des Fluides	168 222 €	159 908 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	44 182 €	33 369 €
TOTAL	568 523 €	526 862 €

Le montant des sommes versées au titre des Œuvres sociales est en augmentation d'environ 8 %.

Dans le Secteur Extrusion, la progression est due, d'une part à l'augmentation de la Masse salariale de référence et, d'autre part au versement en 2011 des primes de Médailles du Travail au titre de 2010 et de 2011.

Dans le Secteur Pompes, cette augmentation est liée à l'augmentation de la Masse salariale et à l'alignement des cotisations aux Œuvres Sociales entre les différents Établissements.

Dans le Secteur Mécanique, l'augmentation significative constatée en 2011 correspond au versement de primes au titre des Médailles du Travail d'un nombre plus élevé en 2011.

9. Sous-traitance

Coût des achats de sous-traitance industrielle

Secteurs	2011	Rappel 2010
Extrusion à froid / Usinage	971 030 €	661 378 €
Pompes / Technologie des Fluides	3 714 979 €	1 975 255 €
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	164 076 €	194 383 €
TOTAL	4 850 085 €	2 831 016 €

Le recours à la sous-traitance a augmenté de façon importante en 2011.

Dans le Secteur Extrusion, l'évolution de la sous-traitance est liée à la croissance du traitement de surface et à un effort d'externalisation de certaines opérations.

Dans le Secteur Pompes, l'augmentation importante du volume de sous-traitance s'explique, d'une part par la forte activité constatée en 2011 qui a nécessité un nombre d'heures d'usinage en très forte hausse et, d'autre part, par les difficultés de recrutement qui ont été compensées temporairement par de la sous-traitance.

Dans le Secteur Mécanique en revanche, la sous-traitance est en baisse, principalement du fait de l'externalisation de la fonderie se traduisant désormais par l'achat de pièces « finies » ne nécessitant pas de sous-traitance d'usinage.

Informations environnementales

1. Consommation des ressources

Les Filiales du Groupe Gévelot s'efforcent constamment à réduire l'impact de leurs activités industrielles sur l'environnement par une gestion responsable et rigoureuse des ressources utilisées, telles que l'acier pour les matières premières, l'électricité et le gaz pour les énergies.

La gestion de l'eau reste une préoccupation majeure, tant en ce qui concerne sa consommation que son retraitement après utilisation dans les process industriels. Néanmoins, les dispositifs mis en place tels que la généralisation des mises en circuits fermés et du recyclage ont permis d'en stabiliser la consommation indépendamment des variations du volume d'activité.

1.1 Ressources utilisées

Ressources	Secteurs	Consommations		
		2011	2010	
Matières premières (en tonnes) (acier ^(°) , zamak, élastomères, divers...)	Extrusion à froid / Usinage	22 576	20 604	
	Pompes / Technologie des Fluides	1 223	874	
	Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	50	125	
	TOTAL	23 849	21 603	
Energies	électricité (en MWh)	Extrusion à froid / Usinage	27 944	27 802
		Pompes / Technologie des Fluides	5 020	4 809
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	869	923
		TOTAL	33 833	33 534
	gaz (en MWh et tonnes) et équivalent MWh	Extrusion à froid / Usinage (MWh)	23 090	28 006
		Pompes / Technologie des Fluides (Tonnes)	29	28
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz (MWh) ^(°°)	1 861	2 115
		TOTAL	24 980	30 149
	fuel (en tonnes)	Extrusion à froid / Usinage	-	-
		Pompes / Technologie des Fluides	35	25
		Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz	-	-
		TOTAL	35	25
	Eau (en milliers de m³)	Extrusion à froid / Usinage	104	93
Pompes / Technologie des Fluides		4	3	
Mécanique / Équipements Moteurs & Gaz		1,9	2,7	
TOTAL		110	99	

(°) l'acier représente plus de 80 % des matières premières consommées

(°°) Remplacement de l'indicateur 2009 en équivalent MWh afin de permettre la comparaison de consommations de sources d'énergies différentes (gaz naturel et chauffage urbain)

La reprise d'activité amorcée en 2010 s'est confirmée en 2011 dans les différents Secteurs du Groupe et s'est traduite par une augmentation proportionnelle des volumes de matières premières et d'énergie consommés. Dans le Secteur Mécanique cependant, l'externalisation progressive de la fonderie a entraîné une forte baisse du volume de matières premières mises en oeuvre et des sources d'énergies.

Actions mises en œuvre

L'utilisation de sources d'énergie moins polluantes et plus économes est généralisée depuis plusieurs années et toutes les Filiales du Groupe s'efforcent constamment d'optimiser les rendements tout en réduisant les consommations. De plus, chaque fois que cela est possible, des travaux d'aménagement sont réalisés afin de récupérer au maximum l'énergie dégagée par les process industriels, notamment à des fins de chauffage.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réduction de la consommation en gaz des fours du Site d'Offranville (Seine-Maritime) grâce à l'optimisation des rendements et à l'utilisation réduite des équipements peu économes Diminution de la conductivité de l'eau alimentant les tours aéroréfrigérantes par ajout d'adoucisseurs permettant d'augmenter la fréquence de régénération et donc de réduire la consommation d'eau de ville de 35 % du Site d'Offranville (Seine-Maritime) Optimisation des flux sur le Site de Toucy (Yonne) permettant la fermeture d'un bâtiment représentant 30 % des surfaces chauffées
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en place d'actions « Qualité » afin de réduire le volume et les coûts des rebuts de production Optimisation de la pompe à chaleur installée en 2009 sur le Site de Champtocé-sur-Loire (Maine-et-Loire) Installation de cellules de détection de présence pour l'éclairage (Site de Levallois-Perret)
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Finalisation de l'externalisation de la fonderie permettant de libérer des surfaces qui, une fois isolées thermiquement, ont permis de réduire les coûts de chauffage du Site Arrêt de la tour aéroréfrigérante liée à l'activité de fonderie externalisée en 2011 entraînant la suppression des coûts de fonctionnement correspondants

Objectifs

- Poursuivre la réduction de consommation d'eau par la généralisation des mises en circuit fermé des Sites (Secteur Extrusion)
- Réduire la consommation d'électricité par l'installation de minuteurs sur des installations ciblées (Secteur Extrusion)
- Engager des actions pour réduire le volume et les coûts des rebuts de production et diminuer le montant du poste d'achat de matières premières (Secteur Pompes)

1.2 Rejets dans l'air

Nature des émissions atmosphériques

Les actions engagées par les Filiales du Groupe Gévelot au cours des dernières années ont permis de réduire considérablement le volume des rejets atmosphériques émis par les Sites de production, notamment les gaz à effet de serre (CO₂) dégagés par les fours et certaines presses (presses à zamack) ainsi que les composés organiques volatils (COV) provenant de solvants.

Les autres rejets émis à l'intérieur des Sites de production sont principalement composés de brouillards huileux (aérosols), de poussières (ébavurage et polissage), de vapeurs d'eau (moulage, usinage et tours aéroréfrigérantes) et de fumées (chauffage). Ils font l'objet de contrôles internes rigoureux et la mise en place de dispositifs de filtration a permis d'en réduire le volume et les nuisances.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Mise en place sur tous les Sites, de campagnes de mesures des rejets atmosphériques par un Organisme certifié Réalisation d'une campagne de mesures de poussières et de fumées à l'intérieur du Site de Laval (Mayenne) Suivi du réglage des brûleurs sur les fours et limitation de l'utilisation de fours peu économes sur le Site d'Offranville (Seine-Maritime)
Pompes / Technologie des Fluides	Mise en conformité des tours aéroréfrigérantes, conformément aux recommandations de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) Mise en œuvre d'une campagne de mesures des aspirations aux postes de travail et des rejets atmosphériques pour toutes les cheminées
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Réduction du volume des rejets industriels dans l'air grâce à l'externalisation de la fonderie

Objectifs

- Vérifier systématiquement le respect de la Réglementation par des contrôles annuels effectués par des Organismes certifiés (Secteur Extrusion)
- Mettre en place des contrats d'entretien annuel pour les tours aéroréfrigérantes et tous les climatiseurs (Secteur Pompes)
- Aménager, en collaboration avec la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie), des aspirations sur trois postes à forte émission vapeurs/poussière (Secteur Pompes)
- Renforcer le contrôle préventif des rejets des cabines de peinture (Secteur Pompes)
- Etudier l'arrêt de la grenailleuse génératrice d'émission de poussières en 2012 (Secteur Mécanique)

1.3 Les rejets dans l'eau et le sol

Nature des rejets

De façon générale, les Filiales du Groupe Gévelot maîtrisent les rejets de leur activité dans l'eau et le sol. Il s'agit essentiellement de rejets aqueux provenant des process industriels (lavage, rinçage, condensats et rejets des stations de détoxification), d'eaux de ruissellement ou d'éventuelles fuites sur les canalisations ou les machines.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Mise en place de la surveillance RSDE (Rejets de Substances Dangereuses dans les Eaux) des rejets aqueux et d'une rétention sous une cuve de méthanol avec simulation de déversement accidentel avec contrôle de déclenchement d'alarme piezométrique sur le Site de Laval (Mayenne) Optimisation de la polyvalence des personnes intervenant sur la conduite de la station de détoxification dans le Site d'Offranville (Seine-Maritime) Remplacement de la tour aérofrigorante par un échangeur air/air permettant de réduire la consommation d'eau du Site de Toucy (Yonne) Récupération des condensats de compresseurs pour réutilisation dans le process de traitement thermique (lavage) dans le Site de Toucy (Yonne)
Pompes / Technologie des Fluides	Généralisation de la mise en place de rétentions et de la réfection des circuits des eaux usées et eaux pluviales
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Arrêt de la tour aéroréfrigérante et par conséquent, suppression des rejets du circuit (traité au biocide) par déconcentration Reconduction de l'analyse bimestrielle des rejets pour le suivi de conformité à la convention passée avec la Communauté de Communes du Larmont

Objectifs

- Répondre aux attentes de l'Agence de l'eau dans le cadre de la Directive dite « RDSE » (Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau) instaurée dans le cadre de la surveillance des ICPE (Installations Classées Pour l'Environnement) dans tous les Sites (Secteur Extrusion)
- Poursuivre les simulations de déversements accidentels afin de maîtriser les bonnes pratiques (Secteur Extrusion)
- Mettre en place deux nouveaux déshuileurs/déboueurs dans le Site de Toucy pour répondre aux nouvelles prescriptions de l'Autorisation d'Exploitation (Secteur Extrusion)
- Analyser les rejets d'eaux pluviales et eaux usées y compris aux sorties des déshuileurs/déboueurs (Secteur Pompes)
- Sécuriser les postes de charge (déversement et incendie) et le confinement des rejets liés aux déversements accidentels et/ou aux eaux d'extinction, en partenariat avec la Mairie de Champocé-sur-Loire, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la DREAL (Direction Régionale de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement)

1.4 Nuisances sonores, olfactives et diverses

La réduction des nuisances sous toutes leurs formes est une préoccupation constante des Filiales du Groupe Gévelot qui désirent garantir la bonne intégration de leurs activités industrielles dans l'environnement local.

Les process industriels des Filiales du Groupe Gévelot ne sont pas, à priori, de nature à générer des nuisances olfactives importantes. Néanmoins, le cas échéant, celles-ci seraient traitées par les dispositifs d'aspiration mis en place pour le traitement des rejets dans l'air. Les nuisances sonores, quant à elles, font l'objet de mesures de contrôles régulières et un certain nombre de Sites disposent désormais de cartographies de bruit en limite de propriété.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation sur tous les Sites, dans le cadre de l'accord de pénibilité signé fin 2011, de mesures de bruits par sonomètre des zones et postes de travail
Pompes / Technologie des Fluides	Réalisation d'une cartographie des nuisances sonores internes avec le concours de la SMIA (Service Médical Interdépartemental d'Anjou) et dotation de protections auditives Contrôle du niveau sonore émis en externe dans le cadre du dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Diminution des nuisances sonores dans l'atelier d'usinage obtenue grâce à l'externalisation de la fonderie située dans l'atelier contigu

Objectifs

- Poursuivre les contrôles réglementaires de bruit afin de garantir la conformité par rapport à la Législation en vigueur et intégrer les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (Secteur Extrusion)
- Réaliser l'aménagement technique permettant d'isoler phoniquement deux machines bruyantes en partenariat avec la SMIA (Service Médical Interdépartemental d'Anjou) et avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie des Pays de la Loire (Secteur Pompes)

1.5 La gestion des déchets

Toutes les Filiales du Groupe appliquent une politique rigoureuse de collecte et de traitement des déchets issus de leur activité industrielle. Elles mettent systématiquement en œuvre des solutions afin de réduire le volume de déchets produits en optimisant les process de fabrication et d'améliorer leur valorisation en faisant appel à des filières de retraitement spécialisées et agréées.

Nature des déchets

Déchets de production	Ventilation par secteurs	Quantités produites (tonnes)	
		2011	2010
Déchets industriels banals (DIB) (rebut de fabrication, tournures, emballages divers)	Extrusion	3 325	3 285
	Pompes	657	545
	Mécanique	59	14
	Total	4 041	3 844
Déchets industriels dangereux (DID)* (boues hydroxydes, huiles hydrauliques, huiles solubles, etc.)	Extrusion	1 049	1 086
	Pompes	55	51
	Mécanique	12	0
	Total	1 116	1 137

* anciennement DIS = Déchets Industriels Spéciaux

Dans les Secteurs Extrusion et Pompes, l'augmentation du volume des déchets est directement liée à l'augmentation de l'activité industrielle en 2011. Dans le Secteur Mécanique en revanche, sur les 59 tonnes de DIB, 75 % correspondent à des déchets issus d'opérations exceptionnelles telles que l'élimination de cinq cuves enterrées vendues pour destruction au prix de la ferraille, le déstockage de produits obsolètes ou périmés, l'élimination de composants non conformes et de contenants plus utilisés (caisses en tôle). Hors ces actions exceptionnelles, le tonnage des déchets en 2011 est sensiblement identique à celui de l'année précédente. De même, les 12 tonnes de DID correspondent à l'enlèvement en 2011 des déchets de 2010 et de 2011.

Mode de destruction des déchets

- **documents internes :**
 - Gestion documentaire interne de suivi des déchets
 - Suivi des enlèvements DIB
 - Évacuation des déchets chimiques
- **documents externes :**
 - Déclaration trimestrielle des déchets
 - Bordereau de suivi de déchets industriels
 - Agréments des prestataires de collecte et d'élimination

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Optimisation des chaînes de traitement de surface pour augmenter la siccité des boues d'hydroxydes métalliques afin d'améliorer leur traitement Transversalisation de tous les moyens d'usinage pour la récupération des huiles par système Venturi sur le Site de Laval (Mayenne) Regroupement des DIB et des DID sur les Sites d'Offranville (Seine-Maritime) et de Toucy (Yonne), afin d'en rationaliser la collecte
Pompes / Technologie des Fluides	Renforcement du contrôle du respect du tri sélectif pour les DIB afin d'optimiser la valorisation et mise en place d'un indicateur de suivi de la production de déchets faisant apparaître le ratio valorisation/coût
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Amélioration du conditionnement des déchets de ferraille jusqu'à présent stockés en vrac, au sol, dans une benne

Objectifs

- Réduire le poids des déchets de 5 % (à volume d'activité constant) par rapport à 2011 par leur réduction à la source (Secteur Extrusion)
- Mettre en place un contrat d'enlèvement de tous les DID auprès d'un seul Prestataire pour diminuer le volume stocké (réduction des risques liés au stockage) et diminuer ainsi les coûts d'enlèvement (Secteur Pompes)
- Réaliser l'étude de valorisation des déchets plastiques d'emballage initialement prévue pour 2011

2. Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Bien que leurs activités n'aient pas, du fait de leur nature, d'impact significatif direct sur les espèces animales et végétales, les Filiales industrielles du Groupe Gévelot effectuent des contrôles systématiques de leurs installations (filtration, détoxification, déshuileurs-débourbeurs) ainsi que, pour certaines d'entre elles, des simulations de déversements accidentels avec des kits de première urgence et des obturateurs gonflables pour les réseaux d'eau.

Actions mises en œuvre

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Intégration dans les standards de tous les Sites des bonnes pratiques de simulation environnementale (déversement accidentel de produits dangereux) avec utilisation des équipements de protection (kit 1 ^{ère} urgence, obturateur gonflable) Amélioration des bonnes pratiques par un audit croisé et organisation d'un séminaire environnemental interne réunissant tous les acteurs de la démarche environnementale (auditeurs internes et acheteurs)
Pompes / Technologies des Fluides	Réalisation d'un audit « faune et flore » pour le dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et recréation de l'environnement d'origine sur la zone nouvellement aménagée suite à l'extension du Site industriel
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Mise à l'arrêt de la tour aéroréfrigérante et suppression des rejets de déconcentration (7 m ³ par semaine) dans le réseau collecteur Élimination d'une fosse séparatrice d'huile enterrée en extérieur Externalisation de la fonderie permettant la suppression des rejets atmosphériques de vapeurs de soude et d'huile

Objectifs

- Améliorer la qualité des eaux de ruissellement par l'installation complémentaire de deux déshuileurs/débourbeurs sur le Site de Toucy (Secteur Extrusion)
- Lancer sur les Sites d'Offranville (Seine-Maritime) et de Laval (Mayenne) d'un projet RSDE (Rejet de Substances Dangereuses dans l'Eau) en accord avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (Secteur Extrusion)
- Mettre en place un contrat de globalisation de la gestion des DID intégrant l'entretien des déshuileurs/débourbeurs et diminuer les risques de rejets en cas de défaillance technique (Secteur Pompes)
- Aménager, en partenariat avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la DREAL (Direction Régionale de l'Aménagement et du Logement) des bassins de pompage et de rétention pour répondre aux situations d'urgence tout en préservant l'aspect environnemental existant (Secteur Pompes)

3. Démarches d'évaluation et de certification

Toutes les Filiales se sont engagées, conformément à la politique du Groupe et aux souhaits de son Actionnariat soucieux du respect de l'Environnement, dans un système de management environnemental conforme au référentiel normatif ISO 14001.

Des audits externes de certification et de suivis sont donc régulièrement menés pour valider ces systèmes de management dans toutes les Filiales du Groupe.

Évaluation/Certification

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Audit de suivi annuel de la certification environnementale ISO 14001 pour l'ensemble des Sites
Pompes / Technologie des Fluides	Audit de suivi annuel de la certification environnementale ISO 14001 en 2011
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Renouvellement de la certification ISO 14001 et audit annuel TMD (Transport Matières Dangereuses)

4. Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires

Démarches de mise en conformité

Toutes les filiales industrielles du Groupe Gévelot sont soumises à la Réglementation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) au statut d'autorisation, à l'exception du Site de Pontarlier seulement soumis à déclaration. Elles sont donc astreintes, à ce titre, à des audits réglementaires réguliers ainsi qu'à des veilles réglementaires en externe et en interne.

Secteurs	Actions
Extrusion à froid / Usinage	Réalisation dans tous les Sites, de mesures de bruit en limite de propriété par un Organisme agréé Mise en place d'une campagne d'audits réglementaires croisés (trois audits par an et par Site) Veille réglementaire dans le cadre de la Réglementation REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques)
Pompes / Technologie des Fluides	Réactualisation du dossier d'autorisation d'exploiter pour intégrer les évolutions industrielles du Site (dossier déposé en préfecture en juillet 2011) Dans le cadre de la Réglementation REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques), poursuite de la substitution de composants dangereux pour les salariés et l'environnement
Mécanique / Équipements Moteurs et Gaz	Suppression de cinq cuves enterrées et plus utilisées par enlèvement et mise en décharge spécialisée Application progressive des dispositions de la Réglementation REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques) pour éliminer les produits toxiques concernés

Objectifs

- Respecter l'échéancier des prescriptions de l'Arrêté d'Autorisation des Sites et les exigences applicables (Tous Secteurs)
- Respecter les contrôles périodiques des valeurs seuils et, en cas de dépassement, engager un plan d'actions obligatoires pour revenir aux valeurs standard (Secteur Extrusion)
- Améliorer la veille réglementaire et l'engagement de la démarche engagée pour la réduction des substances dangereuses pour l'eau (Secteur Extrusion)
- Rédiger un plan d'action pour faire suite aux recommandations de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) issues du dossier ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) à réactualiser (Secteur Pompes)
- Effectuer un audit ATEX (Atmosphères Explosibles) avec bilan des solvants pour identifier et traiter les points de vulnérabilité, pollution, rejets extérieurs, risques incendie et explosion (Secteur Pompes)
- Réaliser des exercices de simulation du réseau d'eaux pluviales et d'incendie avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et le Centre de Secours de Champtocé-sur-Loire (Secteur Pompes)
- Consolider la veille réglementaire et son exploitation (Secteur Mécanique)
- Remettre à jour la conformité administrative nécessitée par le reclassement de trois activités nouvellement référencées en 2011 (Secteur Mécanique)

5. Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité des sociétés du Groupe sur l'environnement

En 2011, le montant des dépenses engagées par les Filiales du Groupe Gévelot pour prévenir les conséquences de leur activité sur l'Environnement s'est élevé à 1 325 K€ contre 911 K€ euros en 2010.

Cette augmentation correspond à la réalisation en 2011 de travaux différés en 2009 et 2010 du fait d'un contexte économique incertain. La meilleure activité constatée en 2011 et la nécessité de procéder à des travaux devenus indispensables ont incité les Filiales du Groupe à réactiver les dossiers en attente et à réaliser les travaux ponctuels précédemment budgétés.

Cette progression est particulièrement sensible dans les Secteurs Extrusion et Mécanique qui avaient été plus durement affectés par la crise économique les années précédentes et avaient dû, de ce fait, reporter de nombreux projets.

Objectifs

- Réduire la consommation d'eau par l'installation d'adoucisseurs et par la mise en circuit fermé des eaux de refroidissement (Secteur Extrusion)
- Remettre en état les toitures, les cheminées et les exutoires de fumée (Secteur Extrusion)
- Procéder aux actions correctives consécutives aux contrôles réglementaires (Secteur Pompes)
- Former les utilisateurs au traitement des matières dangereuses (Secteur Mécanique)
- Améliorer le niveau de qualité environnementale du Site par l'enlèvement et la dépollution des anciens équipements désormais inutilisés (Secteur Mécanique)

6. Moyens consacrés à la gestion de l'environnement, à la formation et à l'information des salariés

Toutes les Filiales du Groupe disposent de structures organisationnelles et opérationnelles dédiées et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs fixés annuellement et pluriannuellement en terme de protection et de gestion de l'Environnement. Leur principale mission consiste essentiellement désormais, à adapter les actions et les pratiques à l'évolution de l'activité industrielle et de la Législation.

Nature des formations

- Sensibilisation à la démarche environnementale de l'entreprise de l'ensemble du Personnel et des nouveaux embauchés (Tous Secteurs)
- Formation aux mesures de bruit dans l'environnement et aux postes de travail (Secteur Extrusion)
- Formation à la fonction d'Auditeur interne ISO 14001 (Secteur Extrusion)
- Formation à la manipulation des produits chimiques (Secteur Pompes et Secteur Mécanique)
- Formation à l'entretien des tours aéroréfrigérantes et au risque de légionellose (Secteur Pompes)
- Formations à la Norme ISO 14001 (Secteur Mécanique)

Nature des moyens

- Mise en œuvre sur tous les sites, d'une salle « DOJO » pour l'entraînement aux bonnes pratiques environnementales avec questionnaire de compréhension (Secteur Extrusion)
- Nomination de trois Auditeurs internes ISO 14011 supplémentaires en 2012 (Secteur Extrusion)
- Amélioration de la diffusion d'informations aux salariés grâce à des systèmes de « flash d'information » (Secteur Extrusion)
- Création d'un poste « d'Agent Qualité Environnement et Coordinateur Sécurité » (Secteur Pompes)
- Rationalisation des tableaux de bord liés à la gestion opérationnelle (Secteur Mécanique)

7. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot a souscrit depuis 1998 un contrat d'Assurance Responsabilité Civile Environnement ayant pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile que le Groupe Gévelot pourrait encourir en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés à des Tiers et résultant :

- de l'émission, la dispersion, le rejet ou le dépôt de toute substance liquide ou gazeuse diffusée dans l'atmosphère, le sol ou les eaux,
- de la production d'odeurs, bruits, vibrations, variations de températures, ondes, radiations et rayonnements excédant la mesure des obligations ordinaires de voisinage,

ainsi que le paiement des frais engagés pour :

- procéder aux opérations visant à neutraliser, isoler, éliminer toute menace réelle et imminente des dommages objets de la garantie,
- éviter l'aggravation réelle et imminente des dommages objets de la garantie.

En 2011, le montant des garanties souscrites, tous dommages confondus, s'élève à 6 millions d'euros moyennant une prime annuelle de 35 000 euros et couvre toutes les Filiales industrielles du Groupe à travers le monde.

Gévelot Groupe - Holding

Après la fermeture du Site Gaupillat de Meudon (Hauts de Seine) en 1997, Gévelot a dû faire réaliser à la demande de l'Administration, de 2002 à 2005, trois études sur l'impact environnemental de son activité passée. Après une première information en 2007, l'Administration a confirmé à Gévelot en 2008 qu'aucune autre réhabilitation que celles qu'elle s'était engagée à réaliser en sa qualité de dernier exploitant de ce site industriel ne lui serait demandée.

En juillet 2011, après de nombreux recours administratifs de riverains, les propriétaires du site ont mis en œuvre le permis de démolir demandé en 2010 et fait procéder à la démolition et à la dépollution du site. Conformément à ses engagements vis à vis de l'Administration et aux accords passés avec les propriétaires, Gévelot S.A. a pris à sa charge les coûts de dépollution lui incombant soit un montant de 80 K€.

Gévelot a transmis début mars 2012 à l'Administration (Préfecture des Hauts de Seine et Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) le relevé complet des opérations de dépollution à sa charge. Elle a reçu en retour, début avril 2012, le récépissé de notification de cessation d'exploitation des installations classées exploitées sur ce Site.

8. Indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement

Le Groupe Gévelot n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune décision judiciaire en matière d'environnement.

9. Objectifs assignés aux filiales étrangères en matière d'environnement

Les Filiales étrangères du Groupe Gévelot sont soumises aux mêmes objectifs environnementaux que les Filiales françaises du Groupe. Toutefois, la Législation en la matière variant encore notablement d'un pays à l'autre, même à l'intérieur de la Communauté Européenne, chaque filiale a dû concilier les exigences du Groupe avec celles de son pays d'appartenance.

De ce fait, les données émanant des Filiales étrangères consolidées par intégration globale n'ont pu être consolidées dans le présent Rapport.

Notes

Notes



Société Anonyme au capital de 31 925 810 euros
Siège social, Direction et Administration :
6, boulevard Bineau
92300 Levallois-Perret
562 088 542 R.C.S. Nanterre – SIRET N° 562 088 542 00369

www.gevelot-sa.fr